



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

Séance extraordinaire du 24 février 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 24 février 2021 à 18h30.

Présences : M. Mario Desbiens, maire
M. Bernard Girard, conseiller #2
Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Jonathan Boily, conseiller # 5
Poste vacant, conseiller # 6

Absence : M. Pascal Gauthier, conseiller # 1

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

1- OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTION CM2021-49

Il est proposé par Mme Suzanne Larouche, appuyé par M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'attester la conformité de l'avis de convocation et d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adjudication d'une soumission – services professionnels traitement des eaux usées
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

3- ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION – SERVICES PROFESSIONNELS TRAITEMENT DES EAUX USÉES

RÉSOLUTION CM2021-50

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le SEAO pour des activités d'ingénierie détaillée nécessaires à des travaux de mise à niveau de ses ouvrages d'assainissement des eaux usées.

CONSIDÉRANT QUE quatre entreprises de services-conseils en ingénierie ont déposé une offre de services soit :

- Stantec
- CIMA+
- WSP
- Tetra Tech



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des soumissions par le comité de sélection révèle que les quatre firmes soumissionnaires ont obtenu le pointage intérimaire minimum de 70 et sont jugées conformes;

CONSIDÉRANT QUE la firme ayant obtenu le meilleur pointage final de 4,44 est la firme Stantec, pour un montant de 224 592,17 \$ taxes incluses;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé par M. Jonathan Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adjuger, séance tenante, la soumission de la firme Stantec pour la réalisation de l'ingénierie détaillée des travaux de mise à niveau des ouvrages d'assainissement des eaux usées.

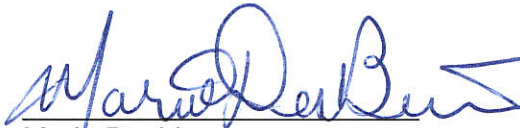
5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions qui ont été posées.

6- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CM2021-51

Attendu que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, en conséquence il est proposé par Mme Suzanne Larouche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée. Il est 19h 43.


Mario Desbiens,
maire


Mathieu Lapointe,
Directeur général et
secrétaire-trésorier